MRH Antilles
Management & Ressources Humaines

☎ 0590 82 26 44
formation@mrh-antilles.com
www.mrh-antilles.com

Maîtriser les écritures de paie courante en vue de la révision comptable

Fiche programme

Durée : 1 jour / 7 heures

100% présentiel : 7 heures

PUBLIC :

- Cette formation s'adresse à toute personne pratiquant la comptabilité générale. Elle est destinée aux comptables, collaborateurs comptables débutants ou désireux de revoir le fonctionnement des écritures de paie.

OBJECTIFS :

A la fin de ce module, vous serez capables de :

- Maîtriser les écritures de paie courante en vue de la révision comptable
- Savoir lire et interpréter les écritures de paie

PREREQUIS :

- Aucun prérequis n'est exigé

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Un questionnaire est à remplir avant la formation pour étudier le positionnement du stagiaire.
- Des tours de table auront lieu sur tout le déroulé de la formation.
- L'évaluation des acquis s'effectue par une évaluation en fin de stage sous forme de cas pratique, QCM ou bien mise en situation.
- Une attestation de fin de formation est remise au participant en fin de journée.

INTERVENANT(S) :

Les intervenants sont des experts métier de ce domaine et/ou formateurs professionnels.

INDICATEURS DE RESULTAT :

Consulter notre site web www.mrh-antilles.com

PROGRAMME :

1/ Comptabiliser les différentes catégories de rémunération

- Enregistrement des salaires
- Rémunérations des dirigeants salariés et non-salariés
- Traitement des avantages en nature

2/ Calculer et enregistrer les charges sociales et les taxes assises sur les salaires

- Cotisations salariales et patronales : sécurité sociale, assurance chômage, retraite complémentaire et prévoyance
- Taxes assises sur les salaires : taxe d'apprentissage, participation à la formation professionnelle, taxe sur les salaires, participation à l'effort de construction

3/ Réaliser le traitement comptable des écritures spécifiques

- Traitement des notes de frais : frais réels ou allocations forfaitaires
- Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS)
- Titres restaurant
- Oppositions sur salaires
- Prêts au personnel, avances et acomptes
- Indemnités de fin de contrat (licenciement, rupture conventionnelle, transaction, fin de CDD, retraite)
- Aides à l'emploi et subventions
- Gratifications versées aux stagiaires
- Incidences comptables du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

4/ Comptabiliser les provisions et les charges à payer

- Provisions pour congés payés
- Provisions pour rupture du contrat de travail
- Provisions pour engagements de retraite : Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

ACCESSIBILITE :
Nous contacter pour tout besoin d'aménagement d'accessibilité à la formation.
TARIFS : *650 € HT*
MODALITES D'INSCRIPTION : *Consulter notre site web www.mrh-antilles.com*
DATES : *Consulter notre site web www.mrh-antilles.com*